

(/objectifaquitaine.latribune.fr)

[↑ \(/objectifaquitaine.latribune.fr\) > Politique \(https://objectifaquitaine.latribune.fr/politique.html\)](https://objectifaquitaine.latribune.fr/politique.html)

Le compte à rebours du 1er syndicat français d'ArianeGroup à destination de l'ESA

Par **Hélène Lerivrain** | 19/03/2019, 15:00 | 595 mots



De nombreux syndicats européens du spatial poussent les décideurs à engager la commande du 1er lot de 14 lanceurs Ariane 6. (Crédits : ESA)

Ils sont nombreux à tirer la sonnette d'alarme. Quelques mois après l'annonce de 2.300 postes chez ArianeGroup qui achève le développement d'Ariane 6, dans l'attente d'une précision sur le sort de chaque site, et dans un contexte de forte concurrence, la première organisation syndicale d'ArianeGroup, la CFE-CGC, appelle à une clarification de l'Europe sur sa position dans le domaine du spatial. Elle le fait avant la tenue le 21 mars d'un Conseil de l'Agence spatiale européenne et alors qu'une réunion ministérielle est prévue en novembre.

3,2,1... Le compte à rebours est lancé en ce début d'année. "2019 sera cruciale" commence Philippe Géry, délégué syndical central CFE-CGC d'ArianeGroup qui achève le développement d'Ariane 6. Les ministres des États membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) chargés des affaires spatiales se réuniront en novembre prochain. Avant cela, un conseil de l'ESA est programmé le 21 mars prochain. "Un rendez-vous important", insiste Philippe Géry :

"Nous agissons, et notre employeur aussi bien sûr, pour que l'ESA confirme à cette occasion la commande des 14 premiers lanceurs Ariane 6. Il fallait 7ancements institutionnels pour lancer la production. Nous n'avons que 3 commandes fermes. Il manque également 7 commandes commerciales. Nous n'attendons pas une commande formelle, mais un engagement de l'ESA à couvrir l'entreprise sur le risque financier par le lancement de 14 lanceurs."

Que l'Europe protège son industrie

itter.com/search

A%2F%2Fobjectifaquitaine.latribune.fr%2Fpolitique%2F2019-

Dans ce contexte et alors que les syndicats européens du spatial finalisent un document commun qui sera ensuite transmis aux parlementaires européens et à la commission européenne*, Philippe Géry n'attend pas et fait le point sur ses attentes :

"Tout d'abord, alors que nous sommes en situation de concurrence, nous demandons que l'Europe protège son industrie. Il faut savoir que, cette année, l'Allemagne va lancer son second satellite militaire avec SpaceX. On a donc des pays européens qui financent le développement d'Ariane 6 et achètent SpaceX !"

Plusieurs syndicats demandent également **la simplification du retour géographique**, processus selon lequel la somme versée par un État membre est dépensée auprès des centres de recherche et de l'industrie spatiale de ce pays pour concevoir et fabriquer les engins spatiaux européens. "On estime que 24 % du coût du lanceur est lié au surcoût lié au retour géographique", insiste Philippe Géry.

Enfin, "nous demandons, et cela concerne particulièrement les établissements bordelais, **une gamme de lanceurs Ariane et Vega qui ne se concurrencent pas**. Vega est 100 % italien, sauf la tuyère qui est fabriquée sur le site du Haillan. Vega monte en puissance, on entend parler de Vega E proche d'Ariane 6. Si l'ESA acceptait de développer Vega E, l'Europe accepterait de financer deux lanceurs qui du coup seraient en concurrence. Ce serait un non-sens."

m)

Expertise en cours chez ArianeGoup

A ce jour le constat de Philippe Géry est sans appel : "11 vols étaient envisagés par an pour Ariane 6. On serait à 8 ou 9, selon s'il on est optimiste ou pessimiste. Cela représente 25 % d'activité en moins." Il ne conteste donc pas les suppressions de poste annoncées chez ArianeGroup. En revanche, les syndicats demandent des précisions pour chaque site. "Même si je n'y crois pas trop, cela pourrait être le cas lors que de la remise des conclusions de l'expertise lancée suite au dépôt d'un droit d'alerte en décembre 2018. Elles sont attendues ce mois-ci. Mais le groupe attendra peut-être la fin de l'année. »

La région bordelaise est particulièrement concernée, avec 3.500 salariés répartis sur 3 sites (Saint-Médard Issac, Saint-Médard centre et Le Haillan) sur un total de 9.000 en France et Allemagne, pour 3 Md€ de chiffre d'affaires.

Parmi les précisions toutefois apportées : "1.300 postes sont concernés au sein d'ArianeGroup, les 1.000 autres concernent les sous-traitants. Il ne s'agit pas de suppressions mais de gel des embauches et de la réinternalisation de certaines activités, ce qui pose quelques questions. Nous avons perdu des compétences en interne...", souligne Philippe Géry.

* Un syndicat (non français) n'a encore pas validé le document.

:tifaquitaine.latribune.fr/politique/2019-

Abonnez-vous (<http://abonnement.latribune.fr/>)

RÉAGIR

Recevoir un email si quelqu'un répond à mon commentaire.

Envoyer commentaire

Votre email ne sera pas affiché publiquement
Tous les champs sont obligatoires

